

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Mercredi 29 juin 2021 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Approuvé le procès-verbal de la séance du 07/04/2021
- Pris connaissance de la situation de la maison dite « DESHUISSARD »
- Pris connaissance de la fin de détachement sur emploi fonctionnel
- Nommé un président de séance pour le CA Ville et pour le CA Sauvières
- Adopté le compte de gestion Ville 2021
- Adopté le compte administratif de la Ville
- Approuvé l'affectation définitive du résultat Ville
- Adopté le compte de gestion Sauvières
- Adopté le compte administratif Sauvières
- Voté les taxes foncières sur les propriétés bâties
- Voté les taxes foncières sur les propriétés non bâties
- Adopté les tarifs de la TLPE
- Pris acte du rendu compte sur la formation des élus
- Adopté les frais de scolarité pour les communes extérieures
- Pris acte du rapport sur le FSRIF
- Pris acte du rendu compte de la modification de régies
- Adopté la délibération sur la refonte du temps de travail
- Créé un poste d'attaché
- Adopté les tarifs du séjour 11-14 ans
- Adopté les tarifs du séjour 14-17 ans
- Adopté les tarifs du séjour sport jeunes
- Créé une école Multi Sports
- Adopté une redevance pour l'occupation privative des terrains de tennis
- Créé une commission communale du logement social
- Adopté les tarifs pour le séjours à la mer du centre social
- Adopté le règlement de fonctionnement de la restauration scolaire et du CAE
- Adopté les frais de scolarité pour les classes ULIS
- Adopté le dispositif chèques loisirs
- Adopté le dispositif de participation au tarifs du conservatoire intercommunal
- Adopté le règlement intérieur du conseil de crèche
- Adopté les tarifs du mini camps à Jablines
- Pris acte de l'information de l'ouverture d'un centre de loisirs aux Cerisiers
- Adopté un périmètre d'étude Claye Cornillot Gambetta
- Autorisé le Maire à signer une convention pour des repères de crue
- Créé un espace confessionnel musulman dans le cimetière
- Ajusté le règlement intérieur du Conseil Municipal
- Pris acte des décisions prise par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Adopté une motion sur l'ouverture et la fermeture de classes au GS Clemenceau

Le Maire, Manuel DA SILVA

